

69861



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GENERALE

E/ECA/HRP/TC/84/12
juillet 1984

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Comité technique préparatoire de la deuxième
Conférence des ministres responsables de la
planification, de la mise en valeur et de
l'utilisation des ressources humaines

Le Caire (Egypte), 8-11 octobre 1984

EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORDRE DE PRIORITE 1984-1985
(DANS LES DOMAINES DE L'EDUCATION, DE LA FORMATION, DU TRAVAIL,
DE LA GESTION ET DE L'EMPLOI)

QUESTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT

SOUS-PROGRAMME 5. ENSEIGNEMENT ET FORMATION AUX FINS DU DEVELOPPEMENT

Objectif général du secrétariat: Aider les Etats membres à mener à bien la formation du personnel, en réévaluant puis en mettant au point les politiques et programmes d'enseignement et de formation.

SOUS-PROGRAMME 6. PLANIFICATION ET POLITIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'EMPLOI

Objectif général du secrétariat: Concevoir et lancer une stratégie globale pour assurer la mise en place et la gestion d'un système efficace de planification des ressources humaines et de l'emploi, portant en particulier sur la formation du personnel et l'amélioration de la base de données relatives à la planification des ressources humaines et de l'emploi.

Programme de travailSous-programme 5: Enseignement et formation aux fins du développement

a) <u>Ressources nécessaires:</u>	<u>Pourcentage de l'ensemble des ressources prévues au titre du programme</u>
-----------------------------------	---

Budget ordinaire	8
------------------	---

Fonds extrabudgétaires	67
------------------------	----

b) Référence: Plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6), chapitre 10, paragraphes 10.99-10.102.

c) Eléments du programme:

5.1 Refonte des politiques programmes et méthodes d'enseignement*

Produit final:

1) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:

- a) l'étude de systèmes d'enseignement similaires en vue de la définition des mesures propres à l'instauration de liens entre les établissements d'enseignement et de formation d'une part et le mode du travail de l'autre (quatre au cours de l'exercice biennal 1984-1985);

organismes.

* Rang de priorité très élevé.

- b) la façon de maximiser l'utilisation des ressources en personnel et en locaux des établissements d'enseignement/de formation (quatre au cours de l'exercice biennal 1984-1985);
 - c) la régionalisation des établissements en ce qui concerne les examens, les diplômes et l'homologation des certificats d'aptitude professionnelle (trois au cours de l'exercice biennal 1984-1985);
- ii) Rapports à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines portant sur:
- a) les stratégies et les rapports existant entre les établissements d'enseignement/de formation et les centres d'activité socio-économique (premier trimestre de 1984);
 - b) l'utilisation optimale des ressources en locaux et en personnel des établissements d'enseignement et de formation (premier trimestre de 1984);
 - c) la régionalisation des établissements en ce qui concerne les examens, les diplômes, l'homologation des certificats d'aptitude professionnelle (premier trimestre de 1984);
- iii) Service technique de:
- a) stages de formation/séminaires consacrés à l'enseignement et au processus d'apprentissage, à l'élaboration des programmes ou à l'aptitude sur le plan administratif des administrateurs d'établissements scolaires, des enseignants et fonctionnaires de l'éducation (deux au cours de l'exercice biennal 1984-1985);
 - b) la réunion de la Conférence des vice-recteurs, présidents et recteurs des établissements d'enseignement supérieur en Afrique (troisième trimestre de 1985);
- iv) Publications techniques:
- a) "Trends and Issues in African Education"; deux numéros au cours de l'exercice biennal 1984-1985; (problèmes et tendances de l'éducation en Afrique);
 - b) "Higher Education and African Development" (quatrième trimestre de 1985). (Enseignement supérieur et développement en Afrique).

5.2 Enseignement de type non classique aux fins d'un développement rural intégré

Produit final:

- i) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:
 - a) l'examen et la définition des problèmes, des obstacles et de l'efficacité des systèmes d'enseignement périscolaires/de type non classique (quatre au cours de l'exercice biennal 1984-1985);
 - b) la réorganisation, l'instauration de systèmes remainés (quatre au cours de l'exercice biennal 1984-1985);
- ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines portant sur:
 - a) les mesures et stratégies propres à améliorer l'efficacité des services d'enseignement périscolaire/de type non classique en tant que moyen de promotion d'un développement rural intégré (premier trimestre de 1984);
 - b) les propositions et directives concernant l'amélioration de l'efficacité du système d'enseignement périscolaire/de type non classique en adaptant les programmes/les centres de technologie appropriée aux besoins des utilisateurs et en rendant ceux-ci plus aptes à exercer une activité rémunératrice de façon à ce qu'ils profitent davantage des possibilités d'enseignement et de formation (premier trimestre de 1984 et de 1985);
- iii) Service technique de:
 - a) séminaires à l'intention d'instructeurs/stages de formation consacrés au système préconisé pour améliorer l'efficacité de l'enseignement de type non classique (1984, 1985 ainsi qu'à l'intention du personnel de l'enseignement périscolaire et de type non classique consacrés aux techniques d'enseignement périscolaire/de type non classique (deux au cours de l'exercice biennal 1984-1985);
 - b) conférence à l'intention des établissements d'enseignement par correspondance et des associations pour l'éducation des adultes (quatrième trimestre de 1985).

5.3 Tests d'aptitude professionnelle en vue de la planification et de la programmation des carrières à des fins d'orientation et d'encadrement

Produit final:

- i) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, et portant sur: la mise au point des tests d'aptitude professionnelle et des programmes d'orientation des carrières, des matériels et autres méthodes, systèmes et techniques d'orientation (trois au cours de l'exercice biennal 1984, 1985);

- ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines portant sur les stratégies et programmes en vue de l'intégration des techniques de vérification des connaissances professionnelles et d'orientation des carrières aux méthodes d'enseignement et de formation et aux pratiques en matière d'emploi (premier trimestre de 1984);
- iii) Service technique des stages consacrés aux examens d'aptitude professionnelle et au personnel chargé de l'orientation des carrières (trois au cours de l'exercice biennal 1984, 1985);
- iv) Publications techniques:
"Case and Reference Materials for Career Guidance Teaching"
(un numéro au cours du dernier trimestre de 1985)

5.4 Elaboration de politiques et mise en place des moyens destinés à assurer une coordination efficace de planification de la formation et des carrières

Produit final:

- i) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:
 - a) l'examen de la situation et de l'efficacité des mécanismes, des politiques et des formateurs en matière de formation (quatre au cours de l'exercice biennal 1984, 1985);
 - b) la réorganisation et la mise en place de mécanismes, de politiques viables et d'arrangements en matière d'administration et de personnel en vue d'une coordination efficace des programmes de formation (quatre au cours de l'exercice biennal 1984, 1985);
- ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines portant sur:
 - a) les progrès accomplis et les obstacles en ce qui concerne la mise en place de mécanismes administratifs viables, d'un personnel compétent et de politiques visant une coordination efficace de la formation et de la planification des carrières (premier trimestre de 1984);
 - b) des cours généraux de formation en vue du perfectionnement du personnel chargé de la formation (quatrième trimestre de 1985);
 - c) les directives et propositions concernant les politiques de formation, les arrangements en matière de personnel et les schémas d'organisation connexes, ainsi qu'aux rapports entre les divers aspects du recrutement et aux mesures visant à financer le processus de formation (premier trimestre de 1984);
- iii) Service technique de:
 - a) la réunion du Comité ministériel des neuf et de sa conférence des ministres responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines (premier trimestre de 1985).

- b) la Conférence biennale de l'Association africaine pour la formation et le développement (troisième trimestre de 1985);
- c) stages consacrés au perfectionnement du personnel chargé de la formation et du perfectionnement du personnel (trois au cours de l'exercice biennal 1984-1985).

5.5 Mise en place d'institutions de formation et d'enseignement

Prpduit final:

- i) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:
 - a) des négociations visant à obtenir des ressources plus importantes pour l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques et les écoles supérieures de gestion et faciliter l'accès à ces établissements;
 - b) l'établissement de relations structurées avec le public, le gouvernement hôte et propriétaire (deux au cours de l'exercice biennal 1984-1985);
- ii) Rapport aux Etats membres et aux conseils d'administration des diverses institutions intergouvernementales portant sur:
 - a) les problèmes et les goulets d'étranglement, le contenu des programmes et la solution de remplacement éventuelle consistant à créer les écoles supérieures de gestion de Nairobi et d'Accra et l'Institut supérieur africain de formation et de recherche techniques (deuxième trimestre de 1984,1985);
 - b) l'évolution des négociations relatives à la conversion en institutions régionales des institutions nationales pour la conservation et la gestion de la faune africaine ainsi qu'à la création des écoles supérieures de gestion du Maghreb et des pays francophones (troisième trimestre de 1984-1985);
- iii) Service technique de:
 - a) deux séminaires portant sur l'élaboration de matériels spécifiques et également consacrés au personnel travaillant dans les institutions (quatrième trimestre de 1984,1985);
 - b) réunions consultatives sur la création et le fonctionnement efficace des institutions respectives (deux en 1984 et quatre en 1985).

5.6 Administration des subventions et des bourses

Produit final:

- 1) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines portant sur:
 - a) la situation et les progrès en ce qui concerne la mobilisation des ressources et l'administration du Programme de bourses de perfectionnement de la CEA (premier trimestre de 1984);
 - b) l'identification et le placement d'au moins 300 boursiers par an dans la région comme à l'extérieur de celle-ci pour des études dans des domaines où la pénurie de main-d'oeuvre est chronique (300 en 1984 et 300 en 1985);

ii) Publications techniques:

- a) "Directory of Training Institutions in Africa" (un numéro en 1984) (Répertoire des institutions de formation en Afrique);
- b) "Notice sur la formation" (six numéros au cours de l'exercice biennal 1984-1985).

Sous-programme 6: Planification et politiques de la main-d'oeuvre et de l'emploi

- | | |
|-----------------------------------|---|
| a) <u>Ressources nécessaires:</u> | <u>Pourcentage de l'ensemble des ressources
prévues au titre du programme</u> |
| Budget ordinaire | 6 |
| Fonds extrabudgétaires | - |
- b) Référence: Plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Rev.1), Chapitre 10, paragraphes 10.103-10.109.
 - c) Eléments du programme:

6.1 Mise en place de moyens institutionnels en ce qui concerne l'orientation des politiques et la coordination des programmes en matière de planification de la main-d'oeuvre*

Produit final:

- 1) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:
 - a) l'examen de l'état et de l'efficacité des politiques de planification de la main-d'oeuvre, des mécanismes administratifs et des arrangements en matière de personnel (quatre pays en 1984-1985);

* Rang de priorité très élevé

- b) la réorganisation et l'élaboration de nouveaux arrangements en matière d'administration et de personnel (quatre en 1984-1985);
- c) les arrangements et politiques en matière de personnel (quatre en 1984-1985).

ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines portant sur:

- a) la situation et les besoins en ce qui concerne un mécanisme administratif viable, un personnel compétent, des politiques et des rapports entre secteurs propres à assurer une planification constante de la main-d'oeuvre (premier trimestre de 1984);
- b) les directives et propositions relatives aux aspects portant sur l'administration, les politiques et le personnel en vue d'un fonctionnement efficace du système de planification de la main-d'oeuvre (premier trimestre de 1984).

iii) Service technique:

- a) d'ateliers consacrés au perfectionnement du personnel chargé de la planification de la main-d'oeuvre (six en 1984-1985);
- b) de la deuxième réunion de la Conférence des ministres responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines (premier trimestre de 1984);

iv) Publication technique:

"Human Resources Development in Africa - Issues and Trends", (Mise en valeur des ressources humaines en Afrique - problèmes et tendances) (deux numéros au cours de l'exercice biennal 1984-1985 qui se seront publiés pendant le dernier trimestre de chaque année).

6.2 Mise en place d'une banque de données et de systèmes d'information sur la main-d'oeuvre et l'emploi

Produit final:

- 1) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant
 - a) la conception et la conduite d'enquêtes sur la main-d'oeuvre (deux en 1984-1985);
 - b) l'élaboration de données et de statistiques appropriées relatives à la planification de la main-d'oeuvre (trois en 1984-1985),
- ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines consacré:
 - a) à la nature, à l'ampleur et aux besoins en ce qui concerne la base de données et les systèmes d'information relatifs à la planification de la main-d'oeuvre et de l'emploi (premier trimestre de 1984);

- b) aux directives concernant la mise en place des mécanismes, systèmes, politiques et arrangements appropriés en matière de personnel ainsi que l'instauration de liens appropriés en vue d'un fonctionnement efficace de la banque de données et du système d'information relatifs à la planification de la main-d'oeuvre (premier trimestre de 1984).
- iii) Service technique de stages itinérants consacrés à un système d'information et aux données relatifs à la planification de la main-d'oeuvre (deux en 1984-1985);
- iv) Publication technique de monographies sur la main-d'oeuvre, de données chronologiques relatives à la planification de la main-d'oeuvre et de l'emploi ainsi que de monographies et de tableaux sur la main-d'oeuvre dans certaines activités industrielles clés (un seul numéro au cours du dernier trimestre de 1985).

6.3 Mise en place de moyens institutionnels en vue de l'orientation des politiques de l'emploi et de l'utilisation productive des ressources humaines

Produit final:

- 1) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:
 - a) la mise en place et le fonctionnement d'institutions viables chargées de la planification, de l'emploi et de l'affectation des ressources en main-d'oeuvre (trois en 1984-1985);
 - b) la réorganisation/refonte d'institutions actuelles s'occupant de la planification de l'emploi et de l'allocation des ressources en main-d'oeuvre (trois en 1984-1985);
 - c) l'établissement de répertoires nationaux sur les professions, la classification nationale type par activité économique (trois en 1984-1985).
 - d) la publication de "Employment Outlook" (perspectives en matière d'emploi (trois en 1984-1985).
- ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines consacré:
 - a) aux arrangements d'ordre administratif et en matière de personnel nécessaires pour la mise en place de mécanismes viables de planification de l'emploi à leur état et à leur efficacité ainsi qu'aux répertoires nationaux traitant de la classification industrielle des professions par activités économiques en vue d'une planification efficace de l'emploi (premier trimestre de 1984);

- b) aux directives relatives à un cadre institutionnel portant sur les aspects administratifs et les politiques en matière de personnel devant être adoptés par une institution viable de planification de l'emploi (premier trimestre de 1984);

iii) Service technique:

- a) d'ateliers itinérants consacrés au perfectionnement du personnel chargé de la planification de l'emploi (deux en 1984-1985);
- b) de la Conférence des ministres responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines (premier trimestre de 1985).

6.4 Allocation et répartition des ressources humaines en vue d'une productivité et d'une utilisation maximales

Produit final:

- 1) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:

- a) les mesures destinées à identifier les experts établis hors de leur pays en vue de faciliter leur retour et leur emploi dans le cadre de la CTPD (quatre en 1984-1985);
- b) la mise au point d'activités et de programmes de projets spécifiques en vue du retour, de la réadaptation et de l'intégration des travailleurs émigrés (quatre en 1984-1985);
- c) la mise en place de systèmes d'information efficaces en vue de l'identification, de la répartition, de l'allocation et de l'utilisation des ressources humaines (quatre en 1984-1985).

- ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines portant sur:

- les caractéristiques du mouvement de la main-d'oeuvre, les variations saisonnières, l'orientation et les causes de l'exode des compétences; de l'expatriation des travailleurs ainsi que sur les mesures visant à identifier les personnes concernées, à favoriser leur retour, leur réadaptation et leur emploi au sein de la région dans le cadre de la CTPD (premier trimestre de 1984);

iii) Service technique:

- a) d'ateliers sous-régionaux de formation consacrés à la programmation de la main-d'oeuvre en ce qui concerne certains secteurs (deux 1984-1985);
- b) d'ateliers nationaux de formation consacrés au perfectionnement du personnel chargé de la planification de l'emploi (quatre en 1984-1985);
- c) de la deuxième réunion de la Conférence des ministres responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines (premier trimestre de 1984).

- iv) Publication technique: "Répertoire des spécialistes africains et des organisations de consultants" (un seul numéro au cours du dernier trimestre de 1985).

6.5 Planification de la productivité en vue de créer des possibilités d'emploi

Produit final:

- i) Services consultatifs aux Etats membres, sur leur demande, concernant:
 - a) la définition des rapports entre l'augmentation de la productivité de la main-d'oeuvre, les revenus et la promotion des réinvestissements en vue de créer des possibilités d'emploi et de mettre au point des mesures destinées à augmenter la productivité et à créer des emplois (quatre en 1984-1985).
- ii) Rapport à la Conférence ministérielle sur les ressources humaines consacré:
 - a) aux mesures et aux stratégies visant à augmenter la productivité de la main-d'oeuvre et sur les expériences en ce domaine et à leurs effets sur la création d'autres activités rémunératrices (premier trimestre de 1984);
 - b) aux directives et propositions relatives aux stratégies visant à augmenter la productivité de la main-d'oeuvre et à mettre en place un cadre institutionnel en vue d'un examen continu des indicateurs et mesures de la productivité de la main-d'oeuvre (premier trimestre de 1984).
- iii) Service technique de deux stages de formation annuels consacrés à l'augmentation de la productivité de la main-d'oeuvre (quatrième trimestre de 1984 et de 1985) et de deux autres consacrés à la création d'une institution pour l'étude et l'évaluation de la productivité de la main-d'oeuvre (au cours du quatrième trimestre de 1984 et de 1985).

ADMINISTRATION ET FINANCES PUBLIQUES

A. Objectifs du programme

Ce programme est constitué de deux sous-programmes dont les objectifs respectifs au cours de la période 1984-1985 seront les suivants:

SOUS-PROGRAMME 1. ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Objectif général du secrétariat: Réviser et formuler les politiques administratives et institutionnelles et des mesures permettant la mise en valeur des ressources humaines aux fins de l'administration du développement.

SOUS-PROGRAMME 2. ELABORATION DE SYSTEMES BUDGETAIRES ET FISCAUX

Objectif général du secrétariat: Conseiller les Etats membres, individuellement et collectivement, sur les moyens de mobiliser les ressources financières, grâce à une administration plus compétente et des systèmes budgétaires et fiscaux améliorés.

B. Programme de travail

Sous-programme 1 : Administration publique

a) Ressources nécessaires: Pourcentage de l'ensemble des ressources prévues au titre du programme

Budget ordinaire 55

Fonds extrabudgétaires -

b) Référence: Plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Rev.1), chapitre 19, paragraphes 19.32-19.35.

c) Eléments du programme:

1.1 Mise en place d'un mécanisme gouvernemental adéquat et efficace pour l'examen et l'élaboration de politique de développement*

Produit final:

1) Services consultatifs aux Etats membres, à la demande des intéressés, dans les domaines suivants:

- a) Promotion d'une direction centrale efficace des services publics africains notamment grâce au développement des capacités nationales en matière de services consultatifs; (une mission en 1984 et une en 1985 dans des pays francophones et anglophones);

* Hautement prioritaire.

- b) Organisation et gestion efficace des institutions s'occupant du développement rural; (une mission en 1984 et une en 1985);
 - c) Promotion des mesures de réformes administratives (une mission dans les pays anglophones en 1984 et une dans les pays francophones en 1985).
- ii) Services fonctionnels nécessaires pour des ateliers intergouvernementaux sous-régionaux sur l'organisation et la gestion des institutions s'occupant du développement rural; (un atelier sera organisé au deuxième trimestre de 1984 pour les pays anglophones et l'autre au deuxième trimestre pour les pays francophones);
 - iii) Services fonctionnels nécessaires pour deux conférences intergouvernementales sous-régionales sur l'administration locale aux fins du développement national (une conférence sera organisée au dernier trimestre de 1984 pour les pays francophones et une pendant le dernier trimestre de 1985 pour les pays anglophones);
 - iv) Rapport aux Etats membres sur le rôle de l'administration locale dans le développement national (dernier trimestre de 1985);
 - v) Rapport aux Etats membres sur l'organisation et la gestion des institutions s'occupant du développement rural (troisième trimestre de 1984).

1.2 Gestion des entreprises et des institutions publiques

Produit final:

- i) Rapport aux Etats membres sur une étude des possibilités de coopération entre les entreprises publiques africaines en vue de créer en commun des entreprises multinationales africaines (premier trimestre de 1985);
- ii) Services consultatifs aux Etats membres pour les aider à améliorer la gestion des entreprises et institutions publiques, à organiser les missions d'évaluation et à assurer la formation du personnel (une phase en 1984 et l'autre en 1985).

Sous-programme 2: Elaboration de système budgétaires et fiscaux

a) <u>Ressources nécessaires</u>	<u>Pourcentage de l'ensemble des ressources prévues</u>
Budget ordinaire	45
Fonds extrabudgétaires	-

b) Référence: Plan à moyen terme pour la période 1984-1989(A/37/6/Rev.1)
chapitre 19, paragraphes 19.36 - 19.41

c) Eléments du programme:

2.1 Amélioration des systèmes budgétaires et de la gestion financière des gouvernements*

Produit final:

- i) Services consultatifs aux Etats membres, à la demande des intéressés, dans les domaines suivants:
 - a) Systèmes budgétaires et gestion financière des gouvernements (une mission en 1984 et une en 1985);
 - b) Organisation, à la demande des Etats, de deux cours et ateliers nationaux de formation sur l'amélioration de l'établissement du budget et de la gestion financière publique (un atelier en 1984 et un en 1985).
- ii) Rapport à l'Association des administrateurs africains des impôts sur l'étude de faisabilité relative au développement ou à la mise en place en Afrique d'installations et de centres sous-régionaux ou régionaux de formation dans le domaine des impôts (dernier trimestre de 1984);
- iii) Services fonctionnels nécessaires pour la deuxième réunion de l'Assemblée générale de l'Association des administrateurs africains des impôts (février 1984);
- iv) Publication technique: Répertoire des experts africains des impôts (à commencer en janvier 1984 et à achever en septembre 1985);
- v) Services fonctionnels nécessaires pour un atelier sous-régional de formation à l'intention des formateurs et des instructeurs dans le domaine de l'administration douanière (octobre 1984).

* Hautement prioritaire.